

AVIS DE MISE EN LIGNE
PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Projet non soumis à enquête publique

Pétitionnaire :

Société SCALANDES dont le siège social est situé 430 rue Monge - 40000 MONT-de-MARSAN

Objet de la demande :

Projet d'extension de son site d'entrepôt de stockage.

Date de la participation :

du **16 février au 2 mars 2022 inclus (17 h 00)**

Le dossier de porter à connaissance comporte :

- . une notice de renseignements
- . une notice d'impact
- . une description des dispositions retenues en cas de sinistre
- . Annexes et plans

Lieu de la consultation :

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier :

- sur le site de la préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.landes.gouv.fr/consultations-du-public-r400.html>

Observations du public :

Le public peut adresser ses observations et propositions par courriel à :
pref-amenagement@landes.gouv.fr jusqu'au 2 mars 2022 (17 h 00).

La préfète est l'autorité compétente pour prendre la décision à l'issue de la participation électronique du public.

Au plus tard à la date de la publication de la décision et pendant une durée minimale de trois mois, une synthèse des observations sera mise à la disposition du public sur le site de la préfecture, ainsi que le rapport motivant la décision.

Cet avis est publié par voie d'affichage à la mairie de MONT-de-MARSAN et sur le lieu du projet.

A Mont-de-Marsan, le 14 FEV. 2022

Pour la préfète et par délégation,
le secrétaire général

Daniel FERMON